

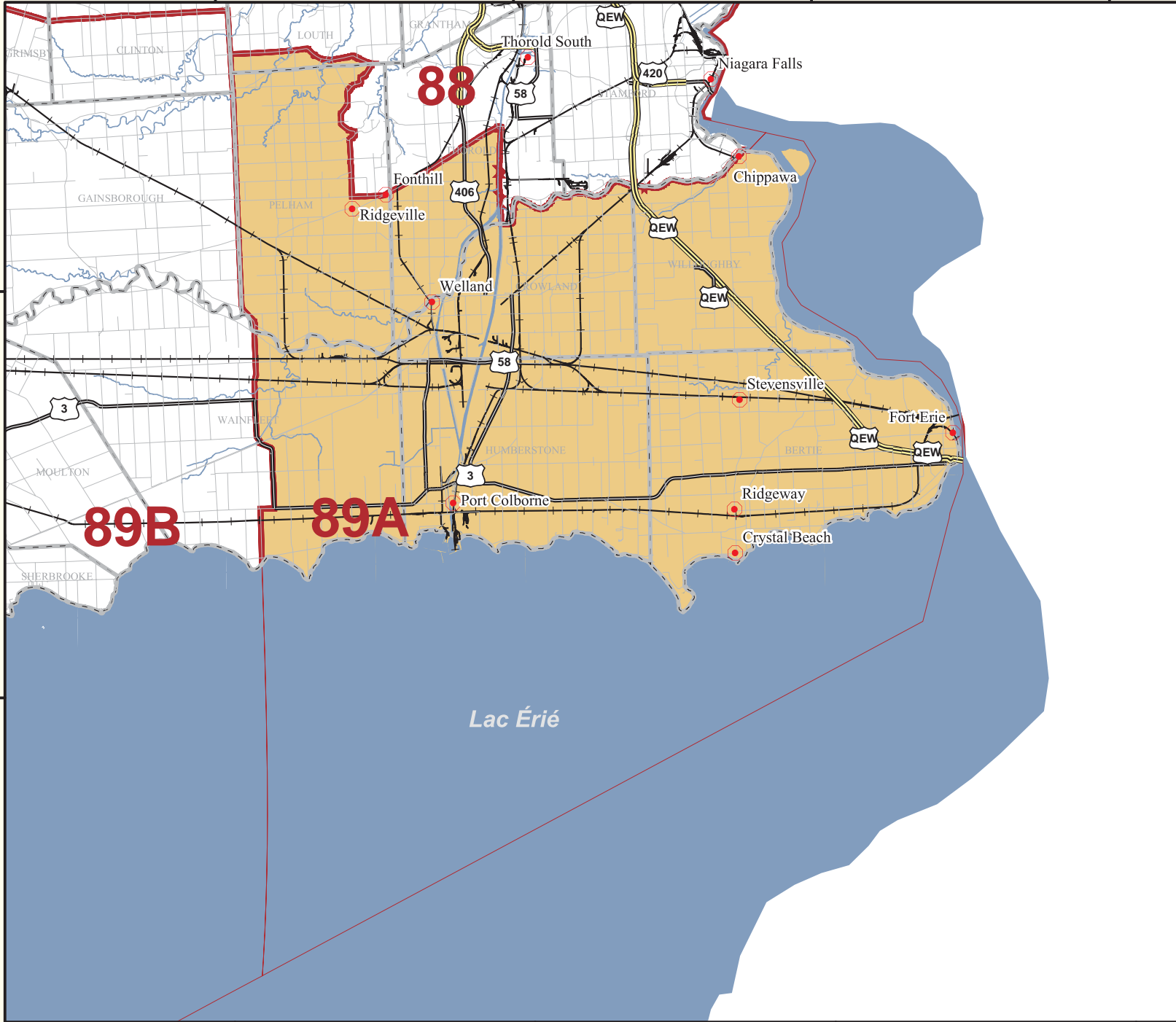
# Unité de gestion de la faune - 89A

79°24'0"W

79°12'0"W

79°0'0"W

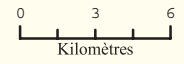
78°48'0"W



43°0'0"N

42°48'0"N

- Légende**
- Peuplements
  - ▭ Limites d'un canton
  - ▬ Route provinciale
  - ▬ Route municipale
  - ▬ Route secondaire
  - Ligne de chemin de fer
  - Lacs
  - Rivières et ruisseaux
  - ▭ Limites approximatives de l'UGF
  - ▭ UGF d'intérêt



© 2007, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

Cette carte a été réalisée par le ministère des Richesses naturelles uniquement à des fins de renseignements, de consultation et de discussion. Le ministère n'en garantit pas l'exactitude et n'assume aucune responsabilité relativement à toute conséquence que pourrait entraîner l'utilisation de la carte ou la confiance mise en l'information qu'elle contient.

*On pourra connaître les limites exactes en s'adressant au ministère des Richesses naturelles.*

79°24'0"W

79°12'0"W

79°0'0"W

78°48'0"W